

BULLETIN MUNICIPAL



Avis à la population

JUIN
ANNÉE 2012, NO 14

DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Règlement 2012-02 Concernant le bon ordre et la paix publique

Le bon ordre consiste à obéir à un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions. De plus, il est interdit à quiconque de troubler la paix et l'ordre public en dérangeant les habitants et en flânant dans des lieux publics.

Règlement 2012-03 Sur les systèmes d'alarme

Lorsque vous installez un système d'alarme, vous devez détenir un permis. Nous vous demandons aussi de désigner une autre personne auprès de votre système d'alarme en cas déclenchement. Le but de cette réglementation est de réduire le nombre de fausses alarmes. La municipalité peut exiger des frais en cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement lorsqu'un ou plusieurs pompiers se déplacent pour répondre à une alarme.

Règlement 2012-04 Sur la garde et le contrôle des animaux

L'animal doit demeurer sur le terrain de son propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir. Dans les chemins publics, ou tout endroit public, l'animal doit toujours être tenu au moyen d'une laisse et sous le contrôle du gardien. Une licence est obligatoire pour les chiens. Vous pouvez l'acquérir au bureau municipal. Le nombre permis d'animaux est de 3 chiens et 3 chats par propriété.

Règlement 2012-06 Sur le colportage

Vous sollicitez une personne à son domicile afin de vendre une marchandise ou d'offrir un service ou de solliciter un don, vous devez vous procurer un permis auprès de la municipalité.



Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton

DANS CE NUMÉRO

Règlement 2012-02	1
Concernant le bon ordre et la paix publique	
Règlement 2012-03	1
Sur les systèmes d'alarme	
Règlement 2012-04	1
Sur la garde et le contrôle des animaux	
Règlement 2012-06	1
Sur le colportage	
Règlement 2012-10	2
Sur l'utilisation de l'eau potable	
Remboursement à l'achat	2
de couches de coton	
Demande de permis	2
Horaire durant les vacances estivales	
Inscription OTJ Lac-Mégantic	2
Formulaire de plainte.....	3
Pompier d'un jour	3
Club de lecture d'été TD	3
Attention! Jeune conducteur ..	4
de VTT	
À votre compost !	5
Info A.P.E.L. 3M.....	6
Communiqué.....	7
Comité Intergénération	
Comité des loisirs.....	8-9-10
Ste-Cécile	
Tour de Vélo Familial.....	11
Comité de Développement.....	12
vous informe	



« Pour consulter les règlements <http://stececiledewhitton.qc.ca/indexFr.asp?numero=30> »

Règlement 2012-10

Sur l'utilisation de l'eau potable

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. Cette réglementation s'applique surtout à ceux branchés sur le réseau d'aqueduc. Il peut aussi aider ceux qui ont leur propre puits. L'arrosage manuel de la végétation est permis en tout temps. L'arrosage par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux ou par système d'arrosage automatique est permis. Pour connaître votre période, consultez le règlement. Piscine et spa, il est interdit d'utiliser l'eau de l'aqueduc. Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau ou un boyau d'arrosage manuel. Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité.



REMBOURSEMENT À L'ACHAT DE COUCHES DE COTON

Nous apportons une aide financière aux parents pour encourager l'utilisation des couches de coton. Pour cela, vous devez être résident permanent et l'enfant doit être âgé de moins de 6 mois. Un remboursement de 100 \$ par enfant est remis sur présentation d'une facture à l'appui.



DEMANDE DE PERMIS

Un permis est nécessaire pour tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments. Afin d'accélérer le traitement de vos demandes, un formulaire à remplir est disponible sur le site internet de notre municipalité. Vous devez par la suite, le faire parvenir à l'inspecteur en bâtiment à l'adresse courriel suivant : ibececilewhitton@axion.ca.

Horaire durant les vacances estivales

L'inspecteur en bâtiment et environnement sera absent du 15 au 28 juillet 2012.

INSCRIPTION OTJ LAC-MÉGANTIC

Le programme d'animation estivale débute **lundi 25 juin au jeudi 16 août**, pour les 5 à 12 ans. L'inscription se fera au Centre Sportif Mégantic à partir du 1 juin 2012. Pour plus d'information, les animateurs de l'O.T.J seront au Centre Sportif Mégantic les 14-15 juin de 16h à 20h et le 16 juin de 9h à 12h. Tarification par enfant de Ste-Cécile 250 \$.



FORMULAIRE DE PLAINTE

Dans le souci de vous donner un meilleur service, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton met en place un formulaire de réception de plainte. Il sera disponible au bureau municipal ainsi que sur notre site internet. Toute plainte devra être adressée au bureau municipal. Après réception, cette dernière sera remise aux membres du conseil municipal et un suivi sera fait.



POMPIER D'UN JOUR

Lors d'une pratique de pompiers, dimanche le 13 Mai 2012, un petit nouveau a rejoint l'équipe. Il s'agit de Pascal Maheux, pompier d'un jour, qui avait remporté le tirage faite à l'école, lors de la pratique d'évacuation qui est fait annuellement. Il a passé quelques heures avec la brigade et a semblé bien apprécier l'expérience.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2012

Chaque été, les enfants peuvent améliorer leur aptitude à la lecture tout en s'amusant. Cette année, les bénévoles de la bibliothèque de Ste-Cécile ont prévu des activités. Vous recevrez l'information par le biais de l'école, dans le sac à dos de votre enfant. Un été rempli d'aventures fantastiques. Un cadeau sera remis en thème avec IMAGINE.

ATTENTION
...JEUNES CONDUCTEURS DE VTT...



Nous voulons sensibiliser la population au fait que des gens contreviennent à certaines lois québécoises et de la F.Q.C.Q , concernant les VTT.

Voici quelques-unes des règles importantes à respecter pour circuler dans les sentiers, mais également sur toutes les routes et chemins publics ayant un droit de passage.

Pour avoir droit de circuler, les quadistes doivent obligatoirement avoir fait l'acquisition de leur CARTE DE MEMBRE auprès de leur Club fédéré. (Club moto tout terrain de la Chaudière)

L'âge légal pour la conduite d'un VTT est de 18 ans. La loi sur les véhicules hors route interdit formellement aux jeunes de moins de 16 ans de chevaucher de tels engins. Toutefois une formation OBLIGATOIRE d'une journée est offerte aux jeunes à partir de 16 ans pour la conduite de VTT.

Les quadistes, lorsqu'ils se promènent, doivent avoir en leur possession le certificat d'immatriculation du véhicule et une preuve d'assurance.

Le port du casque est obligatoire.

Le VTT doit être muni d'au moins un rétroviseur à gauche.

La vitesse maximale en sentier est de 50KM/HEURE ET DE 30KM/HEURE dans les zones résidentielles.

Le propriétaire d'un quad, conçu pour une personne, doit avoir suivi la formation obligatoire sur la conduite avec passager et avoir un siège d'appoint pour circuler à deux.

La circulation sur les chemins publics est autorisée seulement lorsque la signalisation routière l'indique, cependant il est prévu dans la loi que vous avez droit à 1 km pour vous y rendre, pourvu que vous ayez la vignette d'un club sur votre V.T.T.

À toute la population, nous demandons de signaler les contrevenants aux policiers de la Sureté du Québec. Si nous demandons ceci, c'est pour que les policiers sensibilisent et informent les conducteurs de quad fautifs, qu'ils augmentent les risques d'accident lorsqu'ils ne respectent pas les lois et qu'ils dérangent les citoyens.

De plus, ils pénalisent ceux et celles qui pratiquent ce sport de manière responsable et respectueuse en leur faisant mauvaise réputation.

Suret  du Qu bec : 819-583-1710

À votre compost!

Après un automne et un hiver à vos composteurs, il y a du compost de prêt à utiliser. Les jardiniers l'appellent « l'or noir » tellement il est bon pour les plantes et le potager. Le seul défaut qu'on pourrait lui attribuer est qu'il n'y en a jamais assez.

Si le compost est trop grossier, il est possible de le tamiser. Il s'agit de se fabriquer un tamis à l'aide de broche d'1/4" clouée sur un cadre en bois, y passer le compost qui tombera dans une brouette par exemple. Récupérer la partie grossière et la remettre dans le composteur et utiliser la portion tamisée dans les platebandes. Il est sage d'évaluer les besoins avant de commencer à étendre cet *or noir*. Comme la quantité est souvent limitée, il faudrait s'en garder pour les endroits qui en ont le plus besoin.

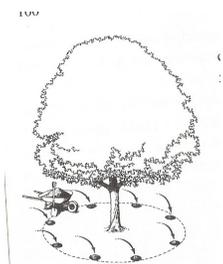
Au jardin : ajouter 5 à 7 cm de compost en bêchant la terre à 15 à 20 cm de profondeur afin d'enrichir les racines et favoriser la présence des vers.

Dans les platebandes : il existe 3 façons.

- 1- à l'automne : étendre 2,5cm de compost sur la terre et recouvrir d'un paillis ou de feuilles mortes hachées. Le compost s'infiltrera pendant l'hiver;
- 2- au printemps : étendre 2,5 cm de compost, le faire pénétrer dans le sol;
- 3- Étendre le compost sur le sol pour en faire un paillis afin de garder la terre humide et fraîche et pour combattre les mauvaises herbes.

Au gazon : Pour ne pas tout dépenser le compost au gazon, il est possible de l'allonger avec de la mousse de sphaigne.

Transplantation : Ajouter 1/3 de compost à la terre de transplantation.



Arbres et arbustes : Pour fertiliser les arbres et arbustes, faire des trous sous la ligne d'écoulement et les remplir de compost.

C'était quelques exemples de ce qu'on peut faire avec du compost, cet *or noir* si précieux pour les végétaux qui font l'orgueil de ceux qui ont le pouce vert... À vos composteurs, ce n'est pas sorcier!

Mario Turcotte

La Halte des Trois-Milles... un terrain privé ?

La Halte des Trois-Milles, située à la tête du lac Trois-Milles a toujours été un terrain public ouvert aux résidents comme aux passants. Endroit idéal pour se reposer et y admirer un des plus beaux paysages de la région, assis à l'une des tables installées par la municipalité de Ste-Cécile de Whitton, c'est un terrain apprécié. Plusieurs d'entre vous utilisez également ce terrain pour mettre votre bateau à l'eau et aller profiter de ce superbe lac et de la qualité de la pêche qu'il offre.

Cette année, nous avons décidé d'acheter ce terrain la Halte des Trois-Milles que nous aimons beaucoup et de l'aménager afin d'être conforme au règlement de la MRC qui demande à tous les riverains de renaturaliser les cinq premiers mètres de la rive. **Cette décision a été prise en même temps que celle de garder ce lieu ouvert aux gens.** Comme nous possédons déjà un terrain sur le bord du lac, nous trouvons important que les gens puissent également profiter d'un bord de l'eau.

Comme pour les années antérieures, nous vous invitons à continuer de profiter de la Halte des Trois-Milles tout en ayant le souci de respecter l'environnement en gardant l'endroit propre et en respectant la limite de vitesse suggérée sur le lac (10 km/h).

Nous désirons que le plus de gens possible puissent continuer de profiter de cette belle richesse naturelle de notre municipalité, soit le lac Trois-Milles. Ainsi, une des façons d'en profiter longuement et d'en faire bénéficier les générations à venir, est de faire attention à ce lac fragile et sensible.

Donc, bienvenue à la Halte des Trois-Milles aux résidents et passants écoresponsables et... bon été à tous !

Jean-Philippe Bernier

Isabelle Boulet

Pierre Dumas

Nouveaux propriétaires de la Halte des Trois-Milles



pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Un méritas pour le comité intergénération de la MRC du Granit

Lac-Mégantic, le 29 mai 2012 - Dans le cadre de la 25^e édition de la semaine de « L'Amitié n'a pas d'âge », le comité intergénération de la MRC du Granit s'est vu décerné un méritas dans la catégorie « Impact sur la communauté ».

C'est avec une grande fierté que le comité a reçu ce prix lors du gala qui regroupait près de 300 personnes provenant de plusieurs régions du Québec et qui avait lieu à la Grande Bibliothèque de Montréal, le 25 mai dernier.

Lors de la 5^e édition de la semaine de l'intergénération de la MRC du Granit qui a eu lieu du 6 au 12 février 2012, 12 municipalités ont organisé 21 activités et plus de 500 participants ont collaboré à ce succès. Cette réussite est aussi le fruit de la promotion et la sensibilisation réalisées par le comité lors des quatre années précédentes.

Les municipalités participantes étaient : Audet, Lac Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Milan et Nantes, Piopolis, Ste-Cécile, Stormoway, St-Robert Bellarmin, St-Romain, St-Sébastien et Val-Racine

Le comité en profite pour remercier tous les organismes qui par leur implication ont fait de cette semaine un succès.

Le comité poursuivra avec autant d'ardeur et de dynamisme la sensibilisation auprès de la population de la MRC du Granit afin de faire valoir l'importance des liens intergénérationnels. Le comité est composé de représentants du Centre d'action bénévole du Granit, du Centre de santé et services sociaux du Granit, de la MRC du Granit, de la SADC région de Mégantic, de la Table de concertation des personnes âgées du Granit, de l'Université du troisième âge et de la Ville de Lac-Mégantic.

- 30 -

Source : Johanne Bastien, agente de développement
Table de concertation des personnes âgées de la MRC du Granit



Comité des loisirs Ste-Cécile

Quoi de neuf du côté des loisirs au village de Ste-Cécile

DISTRIBUTION D'ARBRES

Le samedi, le 19 mai, s'est tenu l'activité « distribution d'arbres et échanges de plantes vivaces ». Vous avez été nombreux à participer à cette activité, qui se voulait également, une belle occasion pour les membres de notre comité, de vous rencontrer et de discuter avec vous. Le café et les petites douceurs, généreusement cuisinées par Marjolaine Thibodeau et Sandy Bélanger, que nous tenons à remercier pour cette attention, ont semblé plaire à plusieurs. Une belle matinée en votre compagnie.



OTJ et SOCCER

Lundi, 21 mai, était la date des inscriptions pour l'OTJ et le soccer. Encore une fois, vous étiez nombreux au rendez-vous que nous vous avons donné. Il y aura 33 enfants qui fréquenteront le Service d'animation estivale et 30 jeunes, feront partie de la ligue de soccer. C'est avec grand plaisir que nous pouvons affirmer que nos enfants s'amuseront et bougeront à Ste-Cécile cet été ! Nous profitons de l'occasion pour souligner la généreuse contribution financière de notre caisse Desjardins, grâce à qui nous pourrons faire 5 sorties en autobus à des tarifs très raisonnables. Au nom de tous les enfants qui en profiteront pleinement, MERCI !

Nos animatrices à l'OTJ seront Jessica Harton et Kathyne Boulet, qui reviennent pour un deuxième été, puis une recrue, Marylène Roy. Pour le service de garde, c'est Cassandra Wood qui en sera la responsable. Une belle équipe jeune et dynamique !

Pour le soccer, nous remercions Daisy Lacasse et Tommy Grenier qui se sont portés volontaires pour jouer le rôle d'entraîneurs.

LA FÊTE DES VOISINS

Samedi le 2 juin avait lieu la fête des voisins. Malgré le fait qu'il y avait d'importantes activités dans les municipalités voisines cette fin de semaine-là et que la température n'était pas très clémente, nous avons eu le plaisir de doubler l'objectif visé de visiteurs, que nous avons fixé à une centaine de personnes pour cette première édition. Vous avez été près de 200 personnes à venir nous rencontrer lors de cette fête familiale.



Une dizaine d'exposants ont présenté différents produits et équipements. Nous les remercions de leur participation. Deux animatrices de l'OTJ étaient sur place pour animer différentes activités pour les plus petits. Il y avait des jeux gonflables, le tout nouveau parachute que s'est procuré le comité des loisirs, une chasse aux trésors... Beaucoup de plaisir, tant pour les petits que pour les grands!



C'est en fin d'après-midi qu'a eu lieu le tournoi de poche intergénérationnel. Les grands vainqueurs de cette activité :

Sylvain Fortin et Jérémy Fortin ainsi que

Simon Poulin et Sylvie Robert.



En collaboration avec le comité local de développement, nous avons eu le plaisir d'accueillir et de présenter 4 familles de nouveaux arrivants.

Nous avons terminé la soirée en beauté avec la musique de M. Robert Bureau et ses musiciens. Grâce à la générosité des personnes qui avaient un kiosque en après-midi, nous avons pu offrir plusieurs prix de participation.

Ce fut une superbe occasion d'échanger entre les citoyens de la municipalité et même de municipalités voisines. Une belle réussite pour les membres du comité des loisirs. On vous remercie de votre participation, c'est ce qui nous donne des ailes pour relever de nouveaux défis et monter de nouveaux projets.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui nous ont offert leur aide tout au long de l'activité.





UNE BELLE INITIATIVE

Les membres du comité des loisirs souhaitent féliciter les initiateurs des rendez-vous sportifs qui se tiennent au village les soirs de semaine. Des jeunes ont pris les choses en main et se sont organisés des soirées de baseball et de soccer. Félicitations à vous pour votre bonne idée et continuez de bien vous amuser !



BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Julie Fortin qui a rejoint notre comité en mars 2012, ainsi qu'à notre toute nouvelle recrue, Roxane Hébert. Merci de votre désir de vous impliquer pour le développement d'activités de loisirs dans la communauté et bienvenue dans notre belle équipe !



Êtes-vous notre ami facebook ? Rejoignez le comité de loisirs Ste-Cécile, ainsi, vous serez au courant de tout ce qui concerne les loisirs. Vous pouvez également nous écrire loisirsstececile@hotmail.com



TOUR À VÉLO FAMILIAL



Invitation du Comité des Loisirs de Ste-Cécile-de-Whitton

DIMANCHE, LE 8 JUILLET 2012

Accueil de 9h00 à 10h00,
au Bâtiment de l'OTJ du village

Coût d'inscription : **5\$/personne ou 20\$/famille**
Incluant les 2 collations et service d'accompagnement

*Il vous sera possible de remplir votre gourde
d'eau au cours de la randonnée.*

**ITINÉRAIRE
24 KM DE PLAISIR
EN FAMILLE**

- Départ à 10h00 de l'OTJ du village
- Premier arrêt dans le rang Chalto
- Dîner à Lac-Drolet au bord du lac
- Troisième arrêt à l'OTJ de St-Samuel
- Arrivée au bâtiment de L'OTJ du village

**PRIX DE
PARTICIPATION**

**Pour ceux et celles qui s'inscriront avant le 6 juillet,
un lunch complet sera offert à seulement 2\$ / repas.**

**Ceux et celles qui se joindront à nous le matin même pourront
apporter leur pique-nique ou commander à la Cantine du Lac.**

Pour inscription ou information
Sandy Bélanger 819-583-3805

MERCI À NOS PARTENAIRES.



Votre Comité de développement vous informe

Comme vous vous rappelez sûrement, le comité de développement de Ste-Cécile a décidé, suite aux résultats du sondage que nous vous avons fait parvenir concernant la possibilité d'ouvrir un dépanneur en mode coopératif, de mettre temporairement ce projet de côté, afin de réfléchir à des projets de plus petite envergure qui pourraient être mis en place pour développer un lien d'appartenance à notre communauté. Naturellement, nous avons quelques idées, mais cette année, nous avons choisi d'en prioriser deux, soit l'amélioration du parc municipal (secteur Ste-Cécile Village) et le développement de sentiers pédestres à la montagne.

Dans le cadre du projet du parc, nous avons discuté avec le Comité des Loisirs et le choix s'est arrêté sur la construction d'un Gazébo.

Les démarches pour développer des sentiers pédestres dans la montagne cheminent, et si tout se déroule bien, nous espérons les réaliser pour l'automne 2013. Nous vous informerons des développements.

De plus, au cours des derniers mois un *Comité d'accueil* a été mis en place pour les nouveaux arrivants. Le but est d'accueillir officiellement les nouveaux résidents pour qu'ils se sentent bienvenus chez nous et qu'ils puissent être mis rapidement au courant des activités et services offerts dans notre communauté. Cette année, c'est 5 nouveaux arrivants qui ont reçu un cadeau d'une valeur de 50\$ lors de la Fête des Voisins du 2 juin dernier. Encore une fois, bienvenue à Sainte-Cécile.

Nous voulons en profiter pour féliciter le Comité de Loisirs pour la réussite de la Fête des Voisins. Ce groupe dynamique a obtenu les résultats qu'il mérite pour tout le temps et les efforts fournis.

Dans un autre ordre d'idée, le comité de développement vous invite à participer au concours *Village Fleuri* que nous avons mis sur pied pour cet été. Les bulletins de participation sont disponibles au bureau municipal. Il y aura 3 prix d'une valeur de 100\$ qui seront attribués par catégorie, soit vivaces et annuelles, arbres et arbustes, et autres aménagements (jardinières, balconnières, décorations extérieures). Les prix seront remis le 18 août 2012.

Info-internet : 5 millions \$ viennent d'être alloués pour les villages en région rurale éloignée : À suivre.

Si vous avez des idées de projets ou d'activités dans laquelle votre comité pourrait s'impliquer, nous sommes ouverts à vos suggestions.